

Nous n'avons pas à nous préoccuper du conflit entre les gouvernements fédéral et provinciaux; ce n'est que le symptôme de notre problème qui tient à la nature même de notre pays. Notre système fédéral et les problèmes qui en découlent proviennent d'une même source: le caractère régional du Canada. Ce caractère est déterminé par la géographie et les dimensions de notre pays. Il existe une diversité régionale d'intérêts et de préoccupations au Canada, tant sur le plan pratique, économique que culturel. Le seul fait de modifier l'équilibre des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux ne permettra pas de modifier les particularités du régionalisme propres à la nature même du Canada. Nous ne pourrions régler les problèmes de régionalisme au Canada en nous limitant à modifier la constitution ou à répartir autrement les points fiscaux.

Je ne veux pas dire qu'il soit inutile de modifier la constitution ou de répartir autrement les points fiscaux. Cela s'impose, de toute évidence, afin que nous puissions assurer une répartition rationnelle des responsabilités et une affectation judicieuse des fonds pour que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent assumer leurs responsabilités. Toutefois, il est aussi important d'élaborer des politiques nationales—politiques fédérales—qui tiendraient compte des diversités régionales. Lorsque le gouvernement fédéral ne s'efforce pas d'atteindre ce but, les Canadiens comptent de plus en plus sur les gouvernements provinciaux pour rétablir les déséquilibres régionaux et répondre aux doléances des régions. Ce recours croissant aux gouvernements provinciaux pour obtenir des solutions a renforcé l'attitude qui existe depuis toujours au Canada dans les différentes régions et qui nous rend essentiellement sensibles aux difficultés et aspirations de notre milieu immédiat, alors que bien souvent, nous sommes inconscients et désintéressés des problèmes et des avantages réels qui existent ailleurs dans le pays. Ce genre d'introversión a fait de nous de moins bons Canadiens au lieu de meilleurs.

Ainsi, comme les gouvernements provinciaux sont contraints de résoudre les difficultés aggravées par des politiques nationales qui, bien trop souvent, ne reconnaissent pas la réalité d'un pays fondé sur le régionalisme, de même les provinces exigent des pouvoirs de plus en plus grands afin de donner suite à ces pressions. Lorsqu'on ne répond pas à leurs exigences, il en résulte une augmentation analogue des conflits entre les niveaux de gouvernement de même qu'une polarisation accrue entre les différentes régions. La situation actuelle au Québec n'est que la manifestation la plus évidente et la plus menaçante d'un malaise profondément enraciné dans notre pays. Si nous voulons sortir de ce cercle vicieux qu'est l'accumulation de ces conflits, il faudra faire preuve d'un plus grand esprit de réconciliation et de compromis que celui qu'ont manifesté jusqu'ici tous les Canadiens, et en particulier le gouvernement, pour sauver le fédéralisme.

En nous acquittant de cette tâche ardue mais nécessaire que sont la conciliation des politiques nationales avec les intérêts régionaux et la création d'une structure qui ferait du régionalisme la base même d'un sentiment national fort au lieu d'en être la solution de rechange, il ne faudrait pas sous-estimer le rôle unique et essentiel que le Parlement a à jouer. Après tout, c'est la seule institution au Canada qui peut défendre tous les

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Canadiens. C'est la seule institution où sont directement représentées chaque localité, chaque province et chaque région. C'est la seule institution qui réunit 264 hommes et femmes pour représenter en même temps les intérêts de leur circonscription respective et l'intérêt national.

En est-il parmi nous qui soient assez insensibles pour ne pas éprouver le sentiment irrésistible de la richesse et de la diversité du Canada, de l'interdépendance de ses parties constituantes et de ses immenses possibilités, si seulement nous pouvions exploiter à fond l'apport unique que chacun de nos éléments distincts peut donner à l'esprit et au caractère de notre pays? De par la nature même de leurs fonctions, les députés ont un rôle privilégié à jouer chaque fois qu'un débat s'élève sur l'avenir du fédéralisme canadien. Si les conférences fédérales-provinciales sont devenues une des principales tribunes de notre fédéralisme, elles n'en prennent qu'une vue forcément limitée car chacun y tient un rôle défini une fois pour toutes.

● (1540)

M. McGrath: C'est devenu une sorte de club fermé.

Mlle MacDonald: C'est exact. Le premier ministre parle au nom du Canada, et les premiers ministres provinciaux parlent chacun au nom de sa province. Chacun fait son métier, quoi. Mais au Parlement, notre métier consiste à parler au nom de notre circonscription locale et en même temps au nom du pays tout entier.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Nous voyons donc les choses à deux niveaux et cette double perspective va devenir de plus en plus précieuse avec l'évolution de notre système fédéral. Le chef de mon parti a proposé vendredi qu'avant chaque grande négociation fédérale-provinciale, le Parlement examine les principes de la position ou du moins les options qui seront adoptées par l'État fédéral. Si nous en prenons l'habitude, l'opinion publique saisirait l'importance des questions à négocier au cours de ces conférences, et les gouvernements provinciaux comprendraient mieux la nature et les conséquences du point de vue fédéral. Cela dissiperait l'air de mystère et de complot qui entoure ces opérations.

Le fédéralisme est à la croisée des chemins. Il n'est plus possible de laisser à onze premiers ministres et à leurs technocrates le soin de régler son sort en comité fermé.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Il serait vraiment étonnant que le Parlement se laisse empêcher de participer à la relance du fédéralisme, lui qui en est le reflet le plus fidèle. Pour en revenir au bill à l'étude, le Parlement s'est vu relégué dans un rôle de spectateur passif pendant que ces arrangements fiscaux étaient mis au point. Pareille chose ne manque jamais de ravalier le Parlement. Et à une époque si critique de notre histoire, il faut renforcer les institutions, et non les affaiblir.

La Chambre des communes, cette tribune où s'exprime le sentiment national, doit reprendre le rôle qu'on lui avait destiné, celui d'exprimer de façon privilégiée la diversité du pays, de fondre en une même nation les besoins communs et les aspirations communes. Voilà ce qu'il faut faire si nous voulons que le pays survive.